Découvrez BNP Paribas en France

BNP Paribas soutient ses clients en France en leur fournissant les produits et services dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs financiers.

BNP Paribas offre une large gamme de produits et services à ses 6,8 millions de clients individuels et Private Banking, 612 000 clients professionnels et 77 000 entreprises ou institutions*.

BNP Paribas s'organise en huit départements dans tout le pays et, pour améliorer la proximité avec ses clients, son réseau compte à présent 2 250 agences*, intégrées dans une structure multicanale.
En outre, BNP Paribas a développé la plus large offre de Private Banking Centres avec un total de 223 bureaux.

L'innovation est au cœur du développement de BNP Paribas en France avec une gamme étendue de services bancaires :

- un site Internet bnpparibas.net ;
- des rubriques dédiées aux crédits et à l'épargne : « Net crédit » et « Net Épargne » ;
- un service clients : « Net Crédit », qui traite les demandes de prêt hypothécaire en moins de 48 heures ;
- un service de gestion de compte Internet mobile avec alertes SMS ;
- une agence en ligne : la NET agence ;
- des comptes Twitter : bnpparibas_net / bnpparibas_sav.

* Depuis le 30.9.2011

Avantages pour les clients BNP Paribas Priority

Si vous ouvrez un compte auprès de BNP Paribas en France, vous bénéficierez d'avantages en tant que client Priority du Groupe BNP Paribas :

- maintien de votre statut de client Priority ;
- aucuns frais ne vous seront comptés pour les transferts internationaux que vous effectuerez.

Pour profiter de ces avantages, vous devrez présenter votre carte de membre ou votre lettre de reconnaissance. Vous bénéficierez également de transferts internationaux gratuits sur Internet de BNP Paribas France vers des comptes BNP Paribas.

09-2012 - 18476

Comment ouvrir un compte chez BNP Paribas en France ?

Comment contacter BNP Paribas en France ?
Si vous voulez avoir un rendez-vous avec un chargé de relation dans une agence française, veuillez remplir le formulaire disponible sur le site Internet. Vous serez contacté par notre Call Centre pour l'organisation pratique du rendez-vous.
Cliquez sur ce lien pour le formulaire: https://www.secure.bnpparibas.net/banque/portail/particulier/Fiche?type=folder&identifiant=Etrangers_s_installant_en_France_20081204061956&bloc=Prise_RDV&bloc=Prise_RDV

Liste des documents requis

1. Preuve d'identité

- la carte d'identité (française ou étrangère) ou le passeport

2. Preuve de domicile

A) Pour les non-résidents français (au choix) **:**

- un certificat de résidence authentifié[1] :
  - une facture récente de téléphone, d'électricité, de gaz ou d'eau ;
  - le certificat d'assurance de la maison ;
  - la dernière fiche de salaire ;
  - l'attestation de résidence rédigée par l'employeur.
- une lettre de recommandation bancaire complète, établie en français ou en anglais, spécifiant au minimum le nom, le prénom, l'adresse, la date de naissance et une preuve de domicile (qui n'a pas besoin d'être authentifiée).

B) Pour les résidents français :

- une preuve de domicile (qui n'a pas besoin d'être authentifiée), choisie dans la liste ci-dessus.

3. Preuve de membre BNP Paribas Priority ou carte de crédit avec logo 'Priority' ou lettre d'introduction

Versement minimum

20 euros sont exigés pour ouvrir un compte à l'étranger, à verser sous forme de chèque ou par virement à partir d'un compte ouvert à votre nom dans une banque située dans l'Espace économique européen (avant toute transaction sur le compte).

[1] Votre preuve de domicile peut être authentifiée par :

- la banque BNP Paribas locale de votre pays de résidence ;
- l'ambassade/le consulat de France de votre pays de résidence ;
- l'ambassade/le consulat de votre pays de résidence en France.

Site Internet

Découvrez le site Internet de BNP Paribas en France : www.bnpparibas.net

09-2012 - 18476